des effets de la même opération ſouvent répétée ? Le défrichement ne demande qu'un brûlis.

La fertilité qui ſuit le premier brûlis n'eſt-il pas l'effet des matieres végétatives que la terre contenoit en trop grande abondance & à une trop grande profondeur pour être détruites & diſperſées tout-à-la-fois, plutôt que l'effet propre du brûlis ?

Ces queſtions méritent d'être approfondies, il ne nous appartient que de les préſenter & de montrer les faces ſous leſquelles la matiere doit être conſidérée.

II.

Les Nouveautés de Paris, Feuille Périodique. Année 1773.

» Les différentes parties de nos connoiſ-
» ſances ont un Journal particulier conſa-
» cré à publier leurs progrès, les acquiſi-
» tions journalieres qu'elles font, le génie
» des Ecrivains qui ſervent à étendre les
» bornes de nos idées. Il eſt étonnant que
» les Artiſtes, les Fabricans &c, n'ayent
» pas encore imaginé d'en faire compoſer
» un, uniquement deſtiné à annoncer les
» nouveautés que l'induſtrie Françoiſe fait
» journellement éclorre dans Paris.

» Sous le nom de *Nouveautés*, nous
» comprenons tout ce qui tient à l'exercice
» & au progrès des Arts : les nouvelles pro-
» ductions de nos Artiſtes, les inventions
» de nos Manufacturiers, Fabricans & Ou-
» vriers, en tous genres; les changemens
» faits à leurs ouvrages déjà connus, en
» meubles, bijoux, étoffes, habillemens,
» parures, coëffures, équipages, ſervice
» de table, bâtimens, décorations, curioſi-
» tés méchaniques, ſpectacles &c. Les per-
» ſonnes qui vivent de leurs talens ou du
» négoce, tels que les Marchands de mo-
» des, de muſique, ou autres, ont un in-
» térêt réel de faire connoître les divers
» objets de leur commerce. La Feuille des
» nouveautés ſera principalement employée
» à les annoncer. On pourra la regarder com-
» me les annales de la mode ou du goût,
» ou comme un dépôt conſacré à la gloire
» & aux progrès des Arts.

» C'eſt dans les atteliers des Artiſtes,
» dans les boutiques ou les magaſins des
» Marchands, que l'on ira puiſer la ma-
» tiere du Journal des Nouveautés. Les
» Sçavans de profeſſion le regarderont, ſans
» doute, comme un ouvrage ſuperficiel ;
» mais il paroîtra très-utile à tous les hom-
» mes à talens, ou à ceux qui ſe font un
» plaiſir de les cultiver.

» S'il eſt intéreſſant pour l'hiſtoire des
» Arts, de connoître les ouvrages qui doi-
» vent y figurer avec éclat, il n'eſt pas
» moins indiſpenſable pour ceux qui les
» recherchent de ſçavoir le nom & la de-
» meure des Artiſtes, des Marchands, des
» Ouvriers même chez leſquels ſe trouve-
» ront les nouveautés dont nous aurons oc-
» caſion de parler; la demeure des perſon-
» ſonnes qui ſe diſtinguent par leurs talens,
» ou qui exercent leur profeſſion avec hon-
» neur, ne peut pas être indifférente à la
» Société. Nous nous ferons un plaiſir d'in-
» diquer que dans tel quartier, ou dans telle
» rue, on trouve un Marchand diſtingué
» par le choix de ſes étoffes, un Maître de
» muſique & de danſe renommé par ſon
» goût, un ſçavant Inſtituteur de là jeu-
» neſſe, un Tailleur célebre, un Coëffeur
» habile.

» Comme nous ne nous mêlerons point
» de prononcer affirmativement ſur le mé-
» rite des objets que nous indiquerons, la
» Feuille des Nouveautés ne nous fera cer-
» tainement point d'ennemis. Notre objet
» eſt de la rendre utile & agréable à la fois
» aux perſonnes qui la liront, ou à celles
» qui nous aideront à la former.

Conditions.

» La Feuille des *Nouveautés* paroîtra
» exactement le 15, & le 30 de chaque
» mois : elle ſera compoſée de huit pages
» au moins in-8°. Le prix de l'abonnement
» eſt de 6 liv. pour Paris, & 7 liv. 4 ſ. pour
» la Province. On s'abonnera pour Paris,
» chez *Monory*, Libraire, rue de la Co-
» médie Françoiſe.

» Pour la Province, chez M. *Boudier de*
» *Villemert*, rue S. Honoré, vis-à-vis les
» Ecuries du Roi.

» Les perſonnes de Paris ou de la Pro-
» vince, qui voudront faire inſérer quelques
» articles dans la Feuille des Nouveautés,

» les adreſſeront directement à M. *Monory ;* » elles affranchiront leurs lettres & le port » de leur argent.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 19 Décembre 1772, au Samedi 22 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 10 ſ. à 26 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 l. 10 ſ. à 15 liv.; l'orge, de 10 liv. 5 ſ., 10 l. 15 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 19 Décembre 1772 au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 ſ. à 24 l.; *idem* au Port de la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 26 Décembre 1772, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Décembre 1772.*

		#	6	
Or de Portug. à . . .		723		*marc.*
Du Mexique à . . .		717	5	
Du Perou à		710	6	
Les guinées à . . .		720	15	
Ducats à		98.	10	*once.*
Or fin à 23 k. . .				
31 32.		99	16	
Or à 20 karats à . .		83	18	
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à	53	17	6	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	10		
Piaſtres à	49	5		

Changes de Paris, *du 24 Décembre 1772.*

Amſterdam	54 7/8
Londres	30 15 16e
Hambourg	184 3/4
Madrid	15 6
Cadix	15 4
Livourne	96 3/4
Gênes	94
Lyon, *Saints*	au pair.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Jeudi* 24.	*Vendredi* 25.	*Samedi* 26.
Comp.d.Ind.			
Actions à 7 coup.	1390 92 1/2 90 .	. . . . .	. . . . .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	296 97 . . .	FESTE.	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 22 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 5 Décembre.*

LA cherté des denrées à Berlin a inſpiré de vives craintes ſur le ſort des Pauvres pendant l'hiver. Le Gouvernement, dans la vue de prévenir leurs maux, a aſſigné des gratifications différentes pour l'importation de différentes ſortes de grains & de légumes. Pluſieurs navires Pruſſiens, quoique chargés de marchandiſes, ont été arrêtés pour être employés à tranſporter des grains dans les magaſins de Swinemunde. Il eſt défendu aux bâtimens de cette Nation d'importer aucune marchandiſe à Dantzick; ils paſſent, chargés de ſel, devant cette Ville, ſans payer aucun droit. On a tâché de calmer l'alarme répandue parmi les Négocians par l'établiſſement de la Compagnie privilégiée pour le commerce de la cire, en donnant avis que cette marchandiſe ſeroit payée, argent comptant, en bons ducats, ſans les déductions uſitées à Dantzick, & au prix courant dans la plus prochaine grande Ville de commerce.

Les Provinces de la Pologne, occupées par les Ruſſes, ſont traitées favorablement, la Nobleſſe par des exemptions, les Roturiers par la modération des charges, le Payſan par un peu plus de liberté dans ſes travaux & le débit de ſes denrées, ainſi que par la modicité des contributions. Moyennant une taxe ſur les boiſſons, il ſera permis à chacun de braſſer & diſtiller ſes grains & ſes fruits.

Un grand nombre d'Habitans de la Ruſſie Rouge paſſe dans les plus fertiles cantons de l'Ukraine, avec beaucoup d'argent & peu d'induſtrie. La ville de Biala formera, pour les marchandiſes qui ſeront importées en Pologne, un entrepôt ſous la direction d'une Chambre Royale : on n'y payera plus que des droits modérés. Une autre Chambre ſera établie à Lemberg où les marchandiſes étrangeres payeront un droit de *tranſit*. Pour la commodité des Douanes, la route eſt tracée aux Voituriers, avec défenſe de s'en écarter ſous peine de confiſcation & d'amende.

M. Tamm, Paſteur d'Altenbourg, vient de prêcher le panégyrique de la famine, de la peſte, & de tous les fléaux, dans un Livre publié à Merſebourg ſous le titre de *la cherté des denrées & la famine conſidérées comme une preuve de la Providence, déduite de la raiſon & de la religion.* La raiſon de M. *Tamm* lui dit qu'il en eſt des hommes comme des bêtes; que s'ils ſe multiplioient trop, ils ſeroient obligés de ſe manger les uns les autres; & que pour prévenir ce fléau, Dieu qui ne peut pas leur donner des récoltes ſuffiſantes, leur envoye toujours à propos des famines & des épidémies. Sa religion eſt comme ſa raiſon.

Un habile Chymiſte de l'Univerſité de Hall, à force de recherches ſur le cuivre,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

a reconnu que ce métal contenoit un poiſon auquel on attribue, dit-on, des effets inconcevables. Il n'en faut qu'une petite parcelle priſe intérieurement par un animal pour qu'il périſſe ſur le champ, & que ſon corps tombe dans un tel état de diſſolution qu'en 24 heures il eſt tout couvert d'une eſpece d'écume. Le Gouvernement, après avoir fait répéter pluſieurs fois cette expérience, a publié une inſtruction en faveur de ceux qui s'expoſent tous les jours à être empoiſonnés par l'uſage des vaiſſeaux de cuivre. Ce rapport eſt difficile à croire dans toutes ſes circonſtances. Si l'activité de ce poiſon étoit portée à un ſi haut degré, ce ne ſeroit vraiſemblablement que par des préparations juſqu'à préſent inconnues.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 10 *Décembre.*

Un vaiſſeau Hollandois a rapporté que le 19 Septembre, les Troupes de l'Iſle Saint-Vincent, le Gouverneur à leur tête, avoient battu les Caraïbes dont 170 étoient reſtés ſur le champ de bataille. Il ſemble que le tems approche où ces malheureux ſeront exterminés comme tant d'autres Nations Indiennes.

Les tempêtes ne ceſſent de couvrir les mers de naufrages. Du nombre incroyable des bâtimens engloutis par les eaux, eſt le *Paſteur de la Caroline*, parti de Greenock, pour Morlaix, chargé de tabac. Un navire derniérement arrivé de Saint-Auguſtin, a rapporté qu'un grand vaiſſeau Eſpagnol, venant de Curacoa, avec une riche cargaiſon, s'eſt briſé ſur un roc à l'oueſt du Cap Floride, au mois de Septembre dernier. Il y a eu un violent ouragan à Limerick, le mois dernier. On écrit de Dunheath, dans le Caithneſſ, que les pluies ont cauſé des dommages incroyables dans ces cantons ſeptentrionaux : on y a perdu beaucoup de grains & de bétail.

Nous apprenons de Canterbury que les droits ſur le houblon n'ont pas excédé 92000 liv. La maniere de lever les exciſes a été priſe en conſidération par les Communes. Les droits ſur la drêche, la biere, le cidre, & le poiré ſeront continués pour le ſervice de la préſente année. Le rapport du Comité chargé de faire des recherches ſur le haut prix des grains, a préſenté beaucoup de faits inſtructifs. Il y a de vives diſcuſſions ſur les affaires de la Compagnie des Indes dont les Actionnaires ont agréé les perſonnes propoſées par les Directeurs pour la Surintendance. Il y a ſur le tapis un plan pour l'amélioration du commerce de Guinée.

Le Marché de Smithfield n'avoit pas été, les mois précédens, auſſi garni de bétail qu'il l'a été en dernier lieu : les prix en ont été fort convenables.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Dieppe, *le 9 Décembre.*

Notre pêche de hareng n'eſt pas bonne. Pendant le mois de Novembre, les bateaux n'ont eu que cinq ou ſix jours favorables. Des tempêtes continuelles les ont retenus dans le Port, une partie du mois. Le laſt vaut actuellement 330 à 340 liv. Par une ſuite de cette diſette, la morue de Terre-Neuve eſt montée à 120 l., & il y aura encore de l'augmentation.

Il eſt arrivé pluſieurs navires étrangers pour notre Foire franche de Saint André. Cette foire dure quinze jours avec exemption de la moitié des droits d'entrée impoſés ſur les marchandiſes étrangeres.

Il s'eſt commis un aſſaſſinat & des vols ſur les grands chemins de nos environs.

De Lille (*en Flandre*), *le* 10 *Decembre.*

MM. les Magiſtrat de cette Ville, inſtruits que les Adminiſtrateurs des bouillons fondés dans les Paroiſſes ne pouvoient procurer qu'un foible ſecours aux pauvres malades, ont annoncé une quête générale dont le produit ſera employé à groſſir cette reſſource & à ſoulager les malheureux. Dans le même avis, les Curés & les Prédicateurs ſont priés d'engager le Public à entrer dans ces vues charitables qui font le bien de tous en faiſant le bien des pauvres. Nos Magiſtrats agiſſent en Peres de famille, c'eſt l'art de gagner les cœurs & d'intéreſſer les hommes au ſort les uns des autres.

De Besançon, *le* 12 *Décembre.*

Le 30 du mois dernier, M. l'Abbé Talbert

ouvrit la premiere Séance de notre Académie des Sciences, Arts &c, par des réflexions ſur l'utilité des travaux académiques. Ce diſcours fit vivement regretter au Public les fruits qu'il recueilleroit de ces travaux, s'ils étoient mis au jour. L'objet de l'inſtitution des Sociétés d'Arts, d'Agriculture, des Sciences, eſt d'en accélérer les progrès, effet qui ne peut être rempli que par l'inſtruction publique (1). Dom Berthod lut, dans la même Séance, le *proſpectus* d'une deſcription hiſtorique & topographique de la Franche-Comté ſous le Gouvernement des Romains & des premiers Ducs de Bourgogne, avec une indication de divers monumens récemment découverts.

D'Amiens, *le* 12 *Décembre.*

» Le Samedi 5 de ce mois, entre huit & » neuf heures du ſoir, le feu a pris à la » grande Halle de la ville d'Amiens.

» Ce bâtiment, long d'environ 33 toiſes, » large de 8, haut de 15 à 16, étoit formé » d'un comble de très-belle & très-ſolide » charpente, ſupportée tant ſur des murs » d'appui que ſur un double rang de poutres, » élevées en colonnes, de la plus forte pro- » portion d'équarriſſage.

» La premiere conſtruction, dans l'em- » placement qu'il occupoit, eſt du 15^e. ſie- » cle. On y fit des augmentations & des ré- » parations en 1540. Une de ſes iſſues fai- » ſoit une une aîle de la façade de l'Hôtel- » de Ville. L'autre perçoit à l'oppoſite, par » un pignon, conſtruit en 1755, ſurmonté » d'un fronton, & décoré, dans les côtés, » de deux fontaines.

» Il avoit au nord l'Hôtel-de-Ville, à l'eſt » des maiſons très-combuſtibles, dont les » derrieres touchoient à la ſalle de la Co- » médie, à l'oueſt, la rue de la Monnoie » pleine d'auberges dont les greniers & les » écuries étoient remplis de fourrages.

» Dans l'intérieur étoit le dépôt des mar- » chandiſes qui s'y peſoient, s'y chargeoient » ou s'y déchargeoient; un magaſin de 1500 » ſeaux, des échelles, & de longues perches » à crochets pour les incendies; la proviſion » des chandelles des lanternes publiques » pour tout l'hiver; des amas conſidérables » de planches & de bois; enfin des bouti- » ques remplies de toiles, mouſſelines, in- » diennes, étoffes, bijouterie, mercerie, » clincaillerie, des Marchands réunis pour » une Foire qui s'y tenoit, chaque année, » à la S. Martin, & qui ſe continuoit pen- » dant pluſieurs ſemaines.

» On préſume que l'incendie a commencé » par une boutique dans laquelle on avoit » eu l'imprudence d'enfermer un fourneau » roulant, pour préſerver des marchandiſes » de l'humidité. Comme il étoit d'uſage de » fermer les boutiques & les deux grandes » portes d'entrée au jour tombant, preſque » tous les Marchands étoient déjà retirés » chez eux ou dans les auberges. Ceux qui, » par haſard, étoient reſtés plus tard, cru- » rent d'abord pouvoir étouffer le feu. La » crainte de la confuſion & du pillage les » empêcha vraiſemblablement de chercher » du ſecours. Il étoit déjà trop tard, quand » ils en appellerent. La flamme avoit gagné » avec rapidité la charpente du comble. Là, » trouvant dans la ſéchereſſe & dans la pouſ- » ſiere un aliment favorable, elle ſe dé- » ploya, en un inſtant, avec une fureur in- » concevable. On n'eut que le tems de re- » tirer un chariot à moitié chargé, de ſau- » ver quelques paquets portatifs, d'en amon- » celer à la hâte dans une cave, & de ſortir » les pompes d'un hangar de la cour de » l'Hôtel-de-Ville, où le feu ſe portoit, & » où il en avoit déjà endommagé deux.

» Au premier ſon de la cloche, MM. les » Officiers Municipaux étoient accourus. » Ne pouvant avoir les uſtenſiles les plus né- » ceſſaires, dont le magaſin brûloit, on s'ar- » ma de tout ce que l'empreſſement & l'ar- » deur purent fournir & raſſembler. Les ſe- » cours arriverent de toutes parts. Les or- » dres furent donnés avec intelligence, & » exécutés avec célérité. Des Ouvriers in- » trépides couperent par-tout les commu-

(1) *Les Mémoires des Sociétés de Province, ſéparés ou réunis, formeroient un recueil non moins précieux que la plûpart de ceux qui ſont publiés par les Académies des Capitales. Nous avons ſouvent rappellé les vœux des Citoyens à cet égard. Si notre zele pouvoit engager ces Sociétés patriotiques à fouiller dans leurs dépôts & à conſentir à la publication de leurs Mémoires réunis, nous leur offririons un Editeur très-ardent à ſeconder leurs efforts. L'entrepriſe ſeroit trop utile pour que toute la protection néceſſaire au ſuccès ne lui fût point aſſurée.*

» nications. Les pompes, devenues inutiles » pour l'intérieur de l'édifice, qu'il n'étoit » plus poſſible de ſauver, furent placées & » miſes en jeu dans tous les endroits par » où le feu pouvoit ſe répandre au-dehors.

» Heureuſement l'air étoit calme, & il » ne faiſoit point de vent. Pour peu qu'il en » eût ſoufflé, cette gerbe de flammes, dont » la maſſe étoit ſi conſidérable, & s'élevoit » à une telle hauteur, qu'elle a été apper- » çue de plus de dix lieues, ſe ſeroit éten- » due ſur les toits environnants, & auroit » néceſſairement embraſé tout ce qu'elle » auroit enveloppé dans ſes tourbillons.

» Il ſeroit difficile de peindre le ſpecta- » cle effroyablement étonnant des ſoutiens » des pieces de cette charpente immenſe, » brûlant tout à la-fois, des torrents de fu- » mée de feux de matieres allumées, lancés » du ſein & de la baſe de ce vaſte embra- » ſement. On peut, en ce genre, le com- » parer à celui de la Foire S. Germain à Pa- » ris; & il paroiſſoit d'autant plus redouta- » ble encore, que le foyer, au lieu d'être » iſolé comme celui de la Foire, touchoit » au reſte de la Ville par tous ſes points.

» Les inquiétudes ceſſerent à deux heu- » res du matin, lorſque par la chûte entiere » de la charpente entre les murs, il ne reſta » qu'un braſier dont le débordement n'é- » toit plus à craindre. On n'a ceſſé de s'oc- » cuper à l'éteindre pendant le reſte de la » nuit & tout le jour ſuivant.

» Dans les premiers momens d'appré- » henſion & d'effroi, on s'étoit empreſſé de » déménager toutes les maiſons du voiſina- » ge. Les rues adjacentes & le grand mar- » ché au bled étoient remplis de meubles » confuſément entaſſés.

» Ces témoignages ainſi épars de déſo'a- » tion & de trouble, la clarté terrible qui » remplaçoit l'obſcurité de la nuit, les » coups lugubres & redoublés du tocſin, le » bruit des tambours battant par-tout la gé- » nérale, une alarme auſſi ſubite & auſſi » imprévue, l'agitation de tous les ordres » de Citoyens, l'épouvante des uns, le dé- » ſeſpoir des autres, l'activité du travail, » les clameurs des Ouvriers, les cris, les » pleurs, les lamentations des femmes & » des enfans, ce mouvement extraordi- » naire imprimé tout à-coup à une Ville » entiere, redoubloient l'horreur naturelle » d'un déſaſtre ſoudain, & ſembloient ajou- » ter à l'énormité du péril. Cette nuit ſera » peut-être plus mémorable, dans les anna- » les d'Amiens, que la journée du 16 Avril » 1742, fameuſe, dans ſes faſtes, par l'in- » cendie de la tour & de l'horloge du Bef- » froi.

» A l'exception d'un enfant du Concierge, » qu'on n'a pu retrouver encore, perſonne » n'a péri. Un Ouvrier, tombé du haut d'un » toît, a été garanti par une corde de lan- » terne, qui a rompu la chûte. Il en a été » quitte pour une légere contuſion.

» On évalue le dommage en marchandi- » ſes & effets brûlés, dégradations de bâti- » mens, & reconſtructions néceſſaires & for- » cées, à plus d'un million. Malgré l'éten- » due de cette perte, on ſe croit heureux » d'avoir échappé à un danger réellement » beaucoup plus grand; & l'on ne ſçauroit » trop exalter la vigilance, les efforts, le » zele vraiment patriotique des Officiers » Municipaux qui, par des ſoins auſſi promts » que ſagement concertés, ont garanti les » quartiers circonvoiſins d'une deſtruction » qui paroiſſoit inévitable.

La nuit du 4 au 5, le feu prit avec tant d'activité à une cenſe du village de Quentin à une lieue de Douai que pluſieurs maiſons attenantes furent bientôt conſumées; l'incendie dura toute la journée du 5, & une partie de la nuit ſuivante, ſans qu'il fût poſſible de l'arrêter, tant le feu étoit violent. On n'a preſque rien ſauvé de ce qui étoit renfermé dans les maiſons brûlées. On attribue ce malheur à une étincelle tombée de la pipe d'un domeſtique qui fumoit ordinairement dans l'écurie.

De Nantes, *le* 14 *Décembre.*

Les effets que la terre végétative fabriquée dans nos cantons a eus dans les mauvaiſes landes de M. le Marquis de Boul.... ont fait la plus vive impreſſion. Son ſuccès décidé a engagé une foule de Citoyens à y avoir recours; & leurs eſſais rempliſſent généralement par-tout leurs eſpérances. Le Bureau de la Société d'Agriculture de Nantes a fait aux Etats aſſemblés à Morlaix, ſon rapport ſur la Manufacture de cette terre, établie à la Moriniere ſur Sevre. On peut juger de ce qu'elle promet par la vaſte étendue de ſes travaux, les envois conſidérables qu'elle a déjà faits, le grand nombre

d'Ouvriers qu'elle occupe, & les relations d'une foule de Cultivateurs qui ne ceſſent de ſe féliciter des avantages qu'ils en ont retirés. Non-ſeulement les grains ſemés avec la terre végétative ſeule ont été auſſi beaux que ceux qui avoient été jettés ſur les meilleures terres avec les meilleurs fumiers, mais ils n'ont point été attaqués par les inſectes, tandis que les derniers en ont été ravagés.

Il eſt à remarquer que la vraie terre végétative ne ſe fabrique qu'à la Moriniere, & qu'il ne faut pas lui imputer les mauvais effets de quelqu'autre terre vendue ſous le méme titre.

Ces faits ſont atteſtés par des perſonnes très-dignes de foi. On publiera inceſſamment l'extrait de divers avis deſtinés à développer l'utilité de cette entrepriſe.

De Lyon, *le* 14 *Décembre.*

M. l'Abbé de Valernod lut, le 1 de ce mois, à l'ouverture de la Séance publique de notre Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, l'analyſe des ouvrages préſentés par MM. les Académiciens, dans les Séances particulieres durant le cours du ſemeſtre dernier. Il ſuffit de connoitre les ſujets de quelques Mémoires pour ſe convaincre qu'il y a peu de Sociétés de ce genre auſſi laborieuſes, auſſi utilement occupées, & auſſi capables d'éclairer le Public que la nôtre. Tels ſont une Diſſertation de M. Mathon ſur les monnoies, les poids & les meſures des Anciens; les Obſervations de M. Geneve ſur les progrès de la population dans la ville de Lyon, comparés avec ceux que M. Wargentin a remarqués à Stockolm; une Diſſertation de M. de la Tourette ſur un inſecte ſingulier obſervé à Lyon; des Expériences de M. Briſſon ſur la couleur produite par un *lichen* des montagnes du Beaujolois; le plan d'un établiſſement propoſé par le méme Académicien pour ſecourir les perſonnes qui ſe noyent; un Mémoire de M. Poteau ſur l'état des noyés, avec l'invention d'un inſtrument propre à les rappeller à la vie.

L'anniverſaire du Sacre de Sa Majeſté a été célébré avec la plus grande ſolemnité par les différens Corps de cette Ville. Le Chapitre de l'Egliſe de Lyon a racheté des Priſonniers & diſtribué des aumônes dans trois Paroiſſes qui ſont de ſa dépendance.

De Paris, *le* 17 *Décembre.*

Déclaration du Roi concernant les vendanges dans l'intérieur de la ville de Paris & qui preſcrit les formalités à obſerver, donnée à Verſailles le 14 Septembre 1772, regiſtrée en Parlement le 21 Octobre. Les Particuliers qui pourront convertir en vin les vendanges par eux recueillies dans l'intérieur des barrieres de Paris, ſont ſeulement ceux qui y auront exploité pendant l'année, au moins un arpent de vigne planté en plein. Ils déclareront au Fermier en ſon Bureau de l'Hôtel & de Bretonvilliers, au plus tard quinze jours avant l'ouverture des vendanges, la quantité de vignes par eux exploitées. Depuis l'ouverture des vendanges juſqu'à la clôture des inventaires, le Fermier & ſes Prépoſés pourront faire viſites dans leurs maiſons. Les vins de leurs clos & jardins ne jouiront de l'exemption des droits d'entrée que pour leur conſommation perſonnelle, eſtimée à deux muids, par le premier arpent par eux exploité, & à un muid par chaque arpent cultivé au-delà. Quant au ſurplus de leurs récoltes, ils acquitteront la totalité des droits d'entrée, ainſi que pour ceux qui, deſtinés pour leur conſommation, ſeroient néanmoins vendus en gros ou en détail.

Arrêt du Conſeil d'Etat du 22 Novembre 1772, qui ordonne l'exécution des Lettres-Patentes du 3 Août 1771, concernant les Aréometres ou peſe-liqueurs fabriqués par le ſieur Cartier, pour la vérification des eaux-de-vie, eſprits-de-vin, & autres liqueurs.

Autre du 21 Novembre, *qui commet le ſieur Baurin, premier Commis du Contrôle général des Finances, pour dreſſer & ſigner les procès-verbaux, & parapher les regiſtres-journaux que les Receveurs généraux des Domaines & Bois doivent tenir en exécution du réglement du 18 Octobre 1772.*

Autre du 24 Novembre, *qui déboute les Officiers Planchéeurs & Gardes-nuit de Paris, de leur demande de droits de paſſe-debout, pour le ſervice de la Marine, & accompagnés de paſſeports; & fait défenſe aux Officiers ſur les Ports de percevoir aucuns droits en cas ſemblable.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Expérience faite sur le colsat.

Nous avons souvent parlé des efforts que fait en Toscane le Gouvernement pour rétablir & perfectionner l'Agriculture dans les Maremmes de Sienne, & sur-tout pour y faire divers essais sur la culture du colsat. M. le Docteur Léonard Stefanopoli, l'un des Géorgiphiles chargés de ces expériences, a rapporté dernièrement qu'il avoit semé de la graine de colsat, le 14 Octobre 1772, c'est-à-dire, un mois & demi après le tems ordinaire de ces ensemencemens. Les plantes furent transplantées le 10 Février suivant. Le premier Mars, comme elles avoient atteint la hauteur d'une coudée, elles furent dévorées par un troupeau de moutons qui, effrayés pendant la nuit par un chien étranger, s'étoient échappés de la bergerie. M. Stefanopoli fit rechausser avec la bêche le résidu des troncs qui pullulerent prodigieusement entre les deux terres; il fit aussi remettre dans les places des plantes totalement déracinées d'autres plantes déjà fleuries mais toutes contournées & estropiées. Le 11 Juin, le colsat a été coupé avec la faucille, on l'a battu comme à l'ordinaire, & toute la graine recueillie ayant été parfaitement séchée, son poids s'est trouvé de seize livres qui, calculées sur la semence du poids de six *deniers*, donnent une multiplication de 768, malgré le retard de la semaille & les accidens survenus. On conclud de-là que, dans le climat d'Italie, cette graine peut très-bien réussir, étant semée fort tard, & peut-être même comme les grains de Mars dans le printems. Vraisemblablement aussi, sous des climats moins chauds, un retard moins considérable ne lui seroit pas nuisible. Quoiqu'il en soit, cette expérience ouvre une ressource fructueuse en cas d'accident. Si on la rapproche de quelques autres que nous avons rapportées sur les produits de différentes plantes abattues par la grêle & laissées en terre, l'on pourra parvenir à tirer un bien du mal même.

Qu'il nous soit permis de relever ici la maniere dont on s'y prend en Toscane pour y introduire & perfectionner les cultures. On n'adopte pas aveuglément quelque méthode étrangere; on les compare toutes les unes avec les autres: on ne se borne pas aux connoissances acquises, on interroge la nature par toute sorte de moyens: on ne s'abandonne pas aux accidens, on cherche le parti qu'il est possible d'en tirer: on ne s'arrête pas à suivre la routine, on la contrarie &c. C'est ainsi qu'en commençant à cultiver le colsat, les Florentins, les Milanois &c, sont déjà plus versés dans cette culture que tous les Peuples dont ils l'ont empruntée.

II.

Inventions nouvelles.

La Saxe fournit tous les jours de nouveaux instrumens d'Agriculture, des meubles nouveaux &c, au *Bureau des Annonces de Leipsick*, l'un des plus riches de l'Europe en ce genre. Ce Bureau vient d'augmenter sa collection de onze modeles dont le Public pourra se pourvoir.

1°. Une charue de l'invention d'un Charron nommé *André*, laquelle vient d'être exécutée en grand.

2°. La même charue perfectionnée par un Agronome.

3°. Une charue de Suede, perfectionnée, très-légere & très-avantageuse.

4°. Une nouvelle espece de tombereau d'une légereté singuliere, au moyen duquel on fait le double d'ouvrage.

5°. Le modele d'un nouveau foyer de cuisine, qui concentre tellement le feu qu'on fait une épargne considérable de bois, de charbon &c.

6°. Un second modele de foyer inventé à Vienne par M. Hiersch, Conseiller Consistorial, & introduit dans plusieurs endroits de l'Autriche.

7°. Un troisième foyer non moins économique que les deux autres.

8°. Une nouvelle espece de fourneau pour la cuisson du manger, lequel ne demande qu'un tiers du bois ordinairement consumé pour cette préparation.

9°. Une baignoire dans laquelle il ne faut qu'un tiers de l'eau chaude employée dans les baignoires communes.

10°. Une commode conſtruite de maniere qu'on y baigne les enfans, qu'on y conſerve leur linge &c, en même tems qu'elle forme un meuble d'ornement.

11°. Le plan d'une conſtruction propre à conſerver long-tems le fumier dans une écurie, à élever ou abaiſſer à volonté les rateliers & les auges &c, par M. d'Oben.

Nous attendons la deſcription de ces différentes machines.

Avec ces annonces, le Bureau de Leipſick a publié à Dreſde un recueil d'expériences concernant le froment de Portugal, le bled d'Egypte, le millet des Indes, le ſarraſin & le lin de Sibérie, les végétaux propres au fourrage, les engrais, les labours, le bétail, les prés, les étangs, les poiſſons, les arbres, le cidre, le tabac, la diſtillation, les vers à ſoie, les forges &c.

III.

Manufacture de papier tontiſſe nué, en damas & autre genre.

Le Magaſin général de ces papiers eſt établi au carrefour de Buſſy, à la belle maiſon neuve au coin des rues Dauphine & Mazarine, au grand balcon : l'on entre des deux côtés.

Parmi les Manufactures de ce genre, celle qui offre aujourd'hui ces ouvrages au Public les a portés au plus haut degré de perfection. On s'y eſt non-ſeulement attaché à réunir les matieres les plus belles & les mieux préparées aux couleurs les plus éclatantes & les plus ſolides ; mais on peut encore aſſurer qu'elle s'eſt tout-à-fait diſtinguée par la nouveauté & l'élégance des deſſins. On ſe borne à inviter le Public à ſe convaincre par lui-même des efforts que l'on vient de faire pour mériter ſon ſuffrage. L'excellence du vernis que l'on employe préſerve ces tapiſſeries de toutes ſortes d'inſectes, ſans incommoder par aucune odeur déſagréable. L'on enverra des échantillons à ceux qui en demanderont ; & on les paſſera à juſte prix. Les échantillons ſeront numérotés comme les pieces ; & il ſuffira d'indiquer les numéros & les couleurs pour qu'on reçoive les pieces conformes auxdits échantillons. Les perſonnes de Province & des pays étrangers, qui deſireront faire uſage de ces papiers ſont priées de s'adreſſer au ſieur Damien, ſeul Entrepreneur de ladite Manufacture, où l'on trouvera également toutes ſortes de jolis papiers des Indes, & peints.

IV.

Papeterie nouvelle.

Le ſieur Barge éleve une Papeterie nouvelle à Nenville en Franc-Lyonnois. Elle ne ſera point montée en pilons comme la plûpart des Papeteries de France, mais à cilindres ; les rouages ſeront diſpoſés de façon que les cilindres, ou abaiſſés, ou élevés, ſeront toujours paralleles à leurs platines reſpectives. Le ſieur Barge ſe propoſe de donner à ſon établiſſement toute la perfection poſſible ; en ſorte qu'il ſe flatte de fabriquer le plus beau papier qu'on puiſſe voir. Nous eſpérons être en état au printems prochain d'aſſurer que ſes promeſſes actuelles auront été remplies.

V.

AVIS.

MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois de Décembre 1771 & Janvier 1772 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

VI.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 12 Décembre 1772, au Samedi 16 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 ſ. à 26 l. *le ſeptier* ; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 ſ. à 25 liv. 15 ſ. Le ſeigle, de 14 l. 10 ſ., 15 l. 5 à 15 liv. 15 ſ. ; l'orge, de 10 livres 10 ſ., 11 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 12 Décembre 1772 au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l.; *idem* au Port de la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 19 Décembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 18 *Décembre* 1772.

	H	B		
Or de Portug. à		723		marc.
Du Mexique à		717	5	marc.
Du Perou à		710		marc.
Les guinées à		720	5	marc.
Ducats à		98	6	once.
Or fin à 23 k. 31 32.		99	10	once.
Or à 20 karats à		83	10	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à		53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à		51	17 6	marc.
Piaſtres à		49	5	marc.

CHANGES DE PARIS, *du* 19 *Décembre* 1772.

Amſterdam	54 7/8	
Londres	30 15	16e
Hambourg	184 3/4	
Madrid	15 5 6	
Cadix	15 4	
Livourne	96	
Gênes	94	
Lyon, *Saints*	au pair.	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Jeudi* 17.	*Vendredi* 18.	*Samedi* 19.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1377 1/2 72 1/2 .	1372 1/2 70 65 .	1370 72 1/2 70 .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	860	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct.	. . . . .	298 96 95 . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 16 Déc. 1772		Du Jeudi 17.		Du Vendredi 18.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix prem. mois 1772.	F.	Courmont, ſix p. mois 1772.	G.	Rouillard, ſix p. mois 1772.	J.
Roytier, *idem.*	J.	Deſchapelles, *id.*	J.	Lempereur, *idem.*	J.
Gautier, *idem.*	J.	Nau, *idem.*	J.	Boſcheron, *idem.*	J.
Boutray, *idem.*	J.	S. Janvier, *id.*	M.	Penchain, *id.*	L.
Deſplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	M.
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 15 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

DE VETZLAR, *le* 30 *Novembre.*

IL a paru ici trois bons Mémoires sur les moyens d'augmenter les engrais, d'améliorer les terres par l'usage de la chaux, & de former des prairies artificielles de trefle qui se perpétue de lui-méme. L'Agriculture Allemande a déjà un assez riche fonds de science pour que les Etrangers ne dussent pas dédaigner d'associer nos connoissances aux leurs. Nos succès sont en partie l'ouvrage de nos établissement géorgiques, & l'on ne disputera pas dans ce pays sur l'utilite de ces établissemeus ; ils se multiplient de jour en jour. Nous avons ici un Bureau dont les publications périodiques formeront bientôt un répertoire précieux pour tous les pays agricoles, s'ils sçavent en profiter.

DE DRESDE, *le* 30 *Novembre.*

Le commerce de l'Allemagne est, en grande partie, dans les mains des Juifs. Par une Ordonnance du 7 Septembre, derniérement publiée, notre Gouvernement a étendu & amplifié les Ordonnances anciennes, plus ou moins défavorables à ce Peuple. En voici les principaux articles.

Aucune famille Juive ne sera tolérée dans l'Electorat, sans en avoir la permission signée de la main de S. A. Ce privilege ne passera point des peres aux enfans. Il est défendu à tout chef de famille Juive d'avoir à ses gages plus de trois domestiques. Si un Juif change de domicile, son privilege est éteint; de méme que s'il ne réside pas avec sa famille. Celui qui négligeroit de payer exactement tous les impôts seroit chassé du pays, & l'on retiendroit ses effets. La Nation n'aura aucun lieu public pour l'exercice de sa religion &c. &c. &c.

ITALIE.

DE FLORENCE, *le* 24 *Novembre.*

Une Société de Gens instruits & respectables a entrepris de traduire en Italien l'Ouvrage Anglois publié à Londres chez Hadlard, sous le titre de *Progrès des Arts, Manufactures & Commerce, ou Description des plus utiles machines & des modeles qui sont dans le cabinet de la Société établie pour l'encouragement des Arts &c, éclaircie par cinquante-cinq planches, avec la description de différentes découvertes excitées par la Société tant en matiere d'Agriculture, qu'en fait de Manufactures, de Méchaniques, de Chymie, de Beaux-Arts, ainsi que de tout ce qui a été perfectionné & découvert dans les Colonies de l'Amérique.* L'Ouvrage sera magnifiquement imprimé ; il contiendra un volume *in-folio* de descriptions, & un autre de planches. L'abonnement sera de trente paoli,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Il faut s'adreſſer à Florence *Agli Editori delle Arti, alla ſtamperia al Canto al Diamante.*

ESPAGNE.

DE MADRID, *le* 24 *Novembre.*

La Société Royale des *Amis de la Patrie* tint, dans le courant de Septembre, à Bilbao ſes aſſemblées annuelles. La Commiſſion d'Agriculture & d'Economie rurale rendit compte des eſſais qu'elle avoit faits, & des Mémoires qu'elle avoit compoſés ſur le labour en planches & ſur la plantation des oliviers. Les Académiciens chargés de la partie des Sciences donnerent quelques notices de Métallurgie & de Minéralogie, avec des extraits de divers écrits ſur différentes ſortes de pompes, la deſcription d'un laboratoire portatif, un mémoire ſur l'aimant découvert dans un canton des Aſturies, ainſi qu'un recueil d'obſervations ſur les inoculations faites ſuivant la méthode du Docteur Gati, dans trois Provinces, pendant le mois d'Août. Le nombre des inoculés a été de douze cens vingt ſix; & aucun n'a éprouvé de fâcheux accident, à la réſerve d'un enfant ſoumis à cette épreuve pendant la criſe de la dentition, circonſtance dont le Docteur Gati avoit annoncé le danger. Les Commiſſaires pour l'Induſtrie & le Commerce traiterent des progrès faits dans les ſalaiſons pour la pêche, la coutellerie, les manufactures de fer, les ouvrages de paille à la maniere Hollandoiſe; ils lûrent auſſi divers extraits. Les Membres occupés de l'Hiſtoire & des Belles-Lettres donnerent pluſieurs inſtructions ſur l'Arithmétique politique, le droit des Habitans de leurs Provinces à la pêche de Terre-Neuve &c.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 3 *Décembre.*

Les Communes ont pris, rélativement aux denrées, les réſolutions ſuivantes: que l'exportation du bled, de la farine, de la dréche, du biſcuit, de l'amidon, ainſi que l'extraction d'eſprits & d'eaux-de-vie de froment & de fleur de froment; ſera défendue pour un tems limité; que l'importation du froment & de la farine de froment, du ſeigle & de la farine de ſeigle; & du bled d'Inde, ſera permiſe & franche pendant un tems; que l'importation du riz des Colonies de l'Amérique ſera également libre & immune; que l'importation des proviſions d'Irlande ſera continuée; que ces réſolutions ſeront la matiere d'un Bill ou de pluſieurs Bills tendans à en aſſurer l'exécution & à prévenir la diſtillation des eaux-de-vie de grains. Ces délibérations ont été priſes en conſéquence des Requêtes de la Cité de Londres, des Braſſeurs &c. La ville de Briſtol avoit avoit auſſi porté des plaintes ſur le haut prix des denrées, & demandé la franche importation des grains, avec la défenſe d'en diſtiller. Il avoit été repréſenté que la diſtillation rendoit 400,000 l. par an au fiſc; & qu'avant de la défendre, il ſeroit à propos de vérifier s'il en réſulteroit un avantage pour le Peuple, article ſur lequel il faudroit prendre des inſtructions des Marchands de grain, Braſſeurs, Diſtillateurs &c. On compte que la plus grande quantité de bled, employée, dans une année, par les Diſtillateurs & les Amidonniers, n'excéde pas 536,960 quarters. Il a été nommé un Comité pour les affaires de la Compagnie des Indes.

On a éprouvé que la plus fine farine des pommes de terre miſe en fermentation préparée avec le riz, produiſoit d'excellent amidon.

On eſt fondé à croire que les ouragans qui ont ravagé les Caraïbes ont parcouru tout le globe entre les Tropiques.

Nous apprenons de la Floride occidentale que les Chactaws ont remporté de grands avantages ſur les Creeks, leurs ennemis; & de la Géorgie qu'un grand nombre de perſonnes qui ſortoient de la Virginie ont été maſſacrées ſur le Miſſiſſipi par des Indiens que l'on croit être Chiroquois.

La Chambre d'Antigoa a réſolu de lever une taxe pour le rembourſement de 20000 liv. qu'elle emprunte, dans la vue de pourvoir aux beſoins de cette Iſle malheureuſe. On a envoyé des bâtimens dans les Colonies ſeptentrionales pour en tirer des vivres & les choſes néceſſaires au rétabliſſement des plantations &c.

Une famille de S. Edmondſbury, dans le Suffolk, a péri preſqu'entiérement, par

l'effet, à ce qu'on croit, de la fumée du charbon.

On écrit de Liſbonne que de violentes tempêtes ont briſé beaucoup de vaiſſeaux dans le Tage. Le vaiſſeau qu'on attendoit de Goa & que l'on diſoit tombé entre les mains de Corſaires de Maroc, eſt derniérement entré dans le Port.

L'*Hélene*, Capitaine Leclare; le *Tak-Kirk*, Capitaine Cline, partis de Bordeaux pour Amſterdam, chargés de vin, ont échoué près de Brighthelmſtone, ainſi que le *Valkert* parti de Harlingen pour Bordeaux &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulouse, *le* 1 *Décembre.*

La meſure de nos maux n'étoit pas encore comblée. Après avoir tenu nos triſtes regards long-tems fixés ſur les débris d'une partie de cette Ville ruinée par l'inondation, nous ne les avons tournés d'un autre côté que pour en voir un autre quartier réduit en cendre par un incendie. Le feu avoit pris à l'Arſenal. Malgré les ſecours les plus prompts, l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, la plus grande partie du Capitole, & pluſieurs autres bâtimens ont été la proie des flammes; elles étoient ſi violentes qu'elles ont fondu pluſieurs pieces de canon. Cependant on a eu le tems de ſauver une grande quantité de marchandiſes dépoſées dans les magaſins. La déſolation des Habitans ne ſçauroit être exprimée.

De Montpellier, *le* 2 *Décembre.*

On a derniérement lancé à l'eau dans le Port de Cette le vaiſſeau, la *Ville de Condrieu* du port de 5000 quintaux, conſtruit par le ſieur Fabre, pour le compte de M. Plagnol, Négociant de notre Ville. On aſſure qu'il eſt deſtiné pour aller faire la pêche de la morue ſur le grand Banc de Terre-Neuve d'où il reviendra directement à Cette. Il eſt fort à deſirer pour la Province que le zele de nos Armateurs ſurmonte les obſtacles que la longueur de la navigation oppoſe à cette entrepriſe. Le produit de cette pêche eſt précieux pour le Peuple: cependant nous ne le recevons, depuis quelques années, que de la ſeconde ou même de la troiſième main, & par conſéquent trop cher pour les pauvres.

De Nismes, *le* 2 *Décembre.*

Quoique nous n'ayons eu qu'une récolte aſſez médiocre de vin, il ne vaut que deux à trois ſous la bouteille, ſelon les qualités. Le vin muſcat de Lunel ſe vend juſqu'à 10 ſ. Une des cauſes qui depuis quatre ans rend cette récolte modique dans nos cantons, c'eſt que les vignes y ont été conſtamment attaquées par des vers qui rongent la feuille & le fruit dès qu'ils éclоſent. Ces inſectes ont infeſté toute la partie du vignoble qui s'étend depuis une lieue en-delà de cette Ville juſqu'aux environs de Lunel. On ne ſçait point de meilleur moyen pour exterminer cette vermine que de ſemer dans les vignes des feves aux feuilles deſquelles l'inſecte s'attache, ſoit qu'il aime mieux cette plante, ſoit qu'il y trouve plus de reſſource, ſoit parce qu'elle pouſſe plutôt que la vigne. Lorſque la végétation des feves eſt avancée, on arrache la plante, on la laiſſe ſécher, & l'on y met le feu. Pluſieurs perſonnes craignent que cette opération ne nuiſe aux ceps, par les flammes qu'une grande quantité de tiges embraſées doit jetter ſur la vigne. On préviendra cet inconvénient en les brûlant dans un lieu éloigné; il eſt d'autant plus néceſſaire de prendre cette précaution, que ſi on laiſſe ſécher les plantes ſur le champ même, les vers les quittent & ſe rejettent ſur la vigne. Il faut joindre à cela d'autres ſoins, comme celu de viſiter les ceps & d'en ôter les vers avec la main, d'enlever les parties de vieilles écorces de la ſouche où les œufs pourroient être dépoſés &c.

De Quintin (*en Bretagne*), *le* 2 *Décembre.*

Un ſeul homme né avec la plus modique fortune, élevé par lui-même, formé par la réflexion, la lecture & l'expérience, a changé la face de l'Agriculture dans une partie du canton. On n'y connoiſſoit guères que le ſei-

gle ; il y a mis en vigueur la culture du froment, & il a augmenté des deux tiers la valeur de nos récoltes. Il a créé des prairies pour quadrupler le nombre des beſtiaux. Ses connoiſſances ne ſont pas bornées à l'Agriculture ; il eſt Phyſicien, Mathématicien, Juriſconſulte. Son ame ne le céde point à ſon génie ; elle eſt bienfaiſante, & ſa bienfaiſance eſt éclairée. Arbitre & Pacificateur de ſon canton, il concilie les eſprits & les éclaire. Il a acquis beaucoup de bien par le bon uſage qu'il a fait de ſon patrimoine & de ſes talens. Dans les tems de cherté, il a occupé tous ceux qui ont voulu du travail, & il a toujours reconnu que deux bras bien dirigés rendoient beaucoup plus qu'ils ne coûtoient. Le grand art de faire le bien public, en faiſant le ſien propre, eſt celui qu'il exerce ; & c'eſt celui qu'il faut enſeigner aux hommes.

(*M. Thyery, Régiſſeur de Bourzel, ne reconnoîtra peut-être pas la perſonne dont il eſt ici parlé. Cependant nous nous adreſſerons à lui avec confiance pour le prier de faire participer la Société au bien qui ſe fait dans ſon canton. S'il a jugé nos Feuilles propres à l'inſtruire, nous nous flattons qu'il les jugera propres à communiquer ſes lumieres au Public*).

D'Amiens, *le 5 Décembre.*

Les ſerges vulgairement appellées *Aumales*, *Blicours* &c, ſont un objet conſidérable dans notre commerce. Nos Négocians les achetent ordinairement par des Commiſſionnaires, dans les Marchés d'Hardivilliers & Creve-Cœur. Cette commiſſion dont les frais ſont très-modiques, épargne aux Sergers la peine diſpendieuſe de les porter eux-mêmes à la Capitale, au fur & à meſure qu'ils les fabriquent. En conſéquence ils peuvent vendre à plus bas prix ; & il en réſulte, pour cette branche de commerce, un avantage conſidérable. Les trois Commiſſionnaires qui ſe trouvoient aux Marchés d'Hardivilliers pour Amiens & pour Beauvais, ſe ſont retirés : les Fabricans étoient donc obligés de porter eux-mêmes leurs ſerges dans ces deux Villes. Il ne faut qu'une circonſtance de cette nature pour déranger un commerce, & ruiner des Fabriques. Déjà il étoit à craindre que les Fabricans du voiſinage d'Hardivilliers ne fuſſent bientôt plus en état de continuer leurs travaux, par le défaut de cette entremiſe, lorſqu'il s'eſt préſenté un homme capable d'exercer la commiſſion & digne de la confiance des Fabricans & des Négocians. M. de Barentin, Seigneur d'Hardivilliers, n'a rien épargné pour faire fleurir autant qu'il a été poſſible, cette Manufacture dans le canton.

La nuit du 23 au 24 Novembre, les navires *Jonna* & *Frédéricka*, allant de Péterſbourg à l'Orient ; & la *Société*, de Honfleur, venant de Bordeaux, ont échoué aux environs de Boulogne, les équipages ont été ſauvés.

(*Nous apprenons que la Halle de cette Ville vient d'éprouver un horrible incendie, malgré les précautions que l'on y prend pour prévenir ce malheur ; & que la perte en marchandiſes eſt eſtimée plus de 1500,000 francs. Nous attendons la confirmation de cette triſte nouvelle & de plus amples détails du déſaſtre*).

De Metz, *le 8 Décembre.*

Afin de prévenir les meurtres fréquens commis, ſur-tout dans les campagnes, par l'impéritie des Sage-Femmes, MM. des Trois-Ordres avoient réſolu d'établir un Cours d'accouchement. La ſalle de l'ancien Hôtel-de-Ville avoit été appropriée à cet objet ; & l'on avoit acheté les modeles néceſſaires aux démonſtrations de l'Art. M. Bouſquet, pere, Maître Chirurgien de cette Ville, animé d'un zele patriotique, a offert de donner gratuitement des leçons aux femmes & aux filles qui ſe deſtineroient à l'exercice de cet Art ſi utile. MM. les Officiers de Police, par une Ordonnance du 24 Novembre, ont obligé toutes celles qui voudroient être Sage-femmes, ſoit dans la Ville, ſoit à la campagne, à ſuivre le Cours que M. Bouſquet doit donner, & à préſenter pour être admiſes à exercer l'Art des accouchemens un certificat ſigné de ſa main.

Dans la Séance publique de la Société des Sciences & Arts, M. Gardeur Lebrun, Directeur, lut un Mémoire dans lequel, après avoir rappellé que l'Académie s'étoit conſtamment occupée des travaux à faire pour applanir la navigation ſur les rivieres des Trois Evêchés, rélativement au commerce, il rendit compte du voyage fait par

ordre du Roi ſur la Moſelle, au mois d'Août dernier, pour s'aſſurer des obſtacles particuliers à cette riviere & des moyens de les lever.

M. de Calonne lut le réſultat des conférences tenues dans ſon hôtel, au commencement de cette année, ſur les moyens d'étendre le commerce & la navigation de la Province. Ce Magiſtrat, en ſecondant les vues de la Société, avoit engagé le Miniſtere à les protéger; & il avoit obtenu un Prix de mille livres pour le meilleur Mémoire ſur les obſtacles politiques, pendant que l'Académie avoit deſtiné pareille ſomme pour le meilleur Ouvrage ſur les obſtacles phyſiques.

M. le Secretaire perpétuel annonça que le Prix accordé par le Gouvernement à la ſollicitation de M. l'Intendant avoit été remporté par M. Blouet, Avocat en Parlement, Membre de la Société Littéraire de cette Ville, & le Prix des fonds de l'Académie par M. Mathis, Membre de la même Société. On lut une partie des Mémoires couronnés.

Le Public a déjà été averti que l'Académie avoit remis au concours le ſujet ſuivant: *un ſyſtéme de réglement pour la police champétre qui en embraſſe toutes les parties & qui ſoit aiſément praticable dans cette Province; en obſervant de s'écarter le moins poſſible des diſpoſitions des Coutumes du reſſort du Parlement, & d'emprunter autant qu'on le pourra ſoit des autres Coutumes du Royaume, ſoit des anciennes Ordonnances de nos Rois, les nouveaux moyens qu'on croira pouvoir indiquer.* Le Prix eſt une médaille d'or de la valeur de 400 livres, que l'Académie donnera le jour de S. Louis de l'année 1773. Les Mémoires écrits en Latin ou en François, ſeront d'une demi-heure à une heure de lecture. Les Auteurs pourront ajouter des notes pour le developpement du ſujet. Les Ouvrages ſeront rendus à M. *Dupré de Geneſte, Secretaire Perpétuel de l'Académie.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Expériences propoſées par la Société d'Agriculture de Padoue.

La plûpart des Sociétés Géorgiques d'Italie & d'Allemagne, forment réguliérement chaque année un plan de travaux tendant à remplir l'objet de leur inſtitution. Ces travaux conſiſtent ex expériences dont l'effet doit être de confirmer ou de détruire des préſomptions fondées ſur des vraiſemblances, ou des conſéquences déduites de divers eſſais inſuffiſans ou imparfaits; car il ne s'agit que d'interroger la nature; mais il faut ſçavoir l'interroger, il faut que la ſcience elle-même faſſe les queſtions & dirige les expériences. Ces conditions ſont remplies dans le projet de la Société de Padoue: l'inſtruction accompagne l'expoſition des travaux qu'elle diſtribue à ſes Membres. Toute la République agricole peut en profiter & concourir à remplir les vues de ce Corps pour l'intérêt général de l'Agriculture.

1re. *Expérience à faire.* Les vers & les autres inſectes ſont trop pernicieux aux bleds & autres productions pour que leur deſtruction n'excite pas le zele des Cultivateurs. On croit que la chaux, les cendres, la ſuie, mêlées avec le fumier, ou employées ſoit enſemble ſoit ſéparément, ſont un préſervatif efficace contre les atteintes de ces animalcules, ſi l'on en fume la terre enſemencée en grains &c. Il faut éprouver ces moyens ou ceux que l'on jugera les plus efficaces, ſur des champs ſujets à être infeſtés de ces inſectes nuiſibles.

2e. *Expérience.* Comme il y a lieu de ſoupçonner que les inſectes qui endommagent les grains en herbe ſont ceux-là mêmes qui, après avoir paſſé par différentes métamorphoſes, rongent enſuite les bleds récoltés, on propoſe l'expérience ſuivante. On prendra au moins deux caiſſes de grandeur convenable & de profondeur ſuffiſante, pour les remplir de bonne terre de même qualité, & parfaitement purgée de vermiſſeaux & autres inſectes. Dans l'une, on ſemera du froment le plus pur & le plus net; & dans l'autre, du froment infecté de ces vers rongeurs qui ſe ſont développés dans le grain; & l'on obſervera avec attention ſi ces animaux périſſent ou vivent & croiſſent ſous terre aux dépens des plantes. Il faut tenir les caiſſes élevées de terre à une certaine hauteur.

3e. *Expérience.* Les chenilles font beaucoup de tort à certains arbres, aux ſaules ſur-tout & aux pommiers; & en détruiſant les feuilles, les germes, les fruits, elles

ſe multiplient & multiplient le mal outre meſure. On a ſuggéré de les faire périr avec la fumée d'un mêlange de ſoufre, d'huile de lin, & de poix ou goudron, que l'on fait brûler au-deſſous & autour des arbres infectés. On eſſayera ce moyen, & les moyens les plus sûrs & les plus faciles que l'on imaginera.

4^e^. *Expérience.* Les fourmis endommagent beaucoup de plantes ſur-tout dans les jardins. Un Membre de la Société eſt parvenu à les détruire par le moyen d'une pâte compoſée de dix ou douze noix vomiques, ramollies dans de l'urine, pêtries, & enſuite incorporées dans deux livres de levain de farine de froment. On fait avec ce mêlange un gâteau que l'on fait enſuite cuire au four comme le pain: on rompt le gâteau cuit en petits morceaux, ont les oint d'huile & en partie de graiſſe. Enfin l'on répand ces morceaux dans les endroits les plus fréquentés par les fourmis. L'Auteur a obſervé qu'elles ſe jettoient avidement ſur ce pain, s'empoiſonnoient & mouroient. La Société propoſe de renouveller l'eſſai de ce moyen dans lequel nous trouvons trop de danger pour ne pas deſirer qu'on s'aſſure plutôt de la bonté de tant d'autres remedes, tels que ceux qui ont été indiqués dans notre Gazette, ou toute autre recette innocente.

5^e^. *Expérience.* Attendu la différence des pratiques dans la taille des vignes que les uns font en automne & les autres au printems, on travaillera à décider cette queſtion en taillant la moitié d'une même vigne en automne, lorſque les feuilles commencent à tomber, & l'autre moitié dans l'autre ſaiſon. Enſuite l'on obſervera & l'on confrontera la vigueur de la végétation & l'abondance des produits de l'une & de l'autre parties, pour juger laquelle des deux méthodes eſt plus avantageuſe.

6^e^. *Expérience.* Il y a des arbres fruitiers dont les fruits tombent en totalité ou en très-grande partie. On a dit que pour empêcher ce mal, il falloit découvrir auprès du tronc les racines les plus groſſes, en fendre quelques-unes, & tenir les fentes ouvertes en y enfonçant quelques coins de pierre. On deſire que cette idée ſoit exécutée, & que l'on employe auſſi les autres moyens que les connoiſſances phyſiques & pratiques peuvent ſuggérer.

7^e^. *Expérience.* Des perſonnes très-renommées dans la Science agraire, ont ſoutenu qu'à force de labours répétés la terre pourroit devenir auſſi fertile que par le ſecours des fumiers. Pour trouver la vérité dans un article ſi intéreſſant, on choiſira un champ d'une terre forte ou médiocre, qui n'aura pas été fumé au moins depuis 3 ans: on le partagera en deux; une moitié ſera fumée & labourée à l'ordinaire, l'autre recevra le double de labours ou le même nombre de labours doublement profonds ſans aucun fumier. Ces opérations faites en tems convenables, on enſemencera les deux portions le même jour avec égale quantité de ſemences de la même qualité & de la même eſpece. Les produits de l'une & de l'autre ſeront ſéparés & comparés entr'eux à la récolte.

8^e^. *Expérience.* Les pluies exceſſives tombées, cette année, en Italie, ſur-tout au printems, ayant empêché de ſemer le bled de Turquie, & la ſtagnation des eaux ayant fait périr une partie des ſemences de ces grains de Mars, un Membre de la Société a tenté de réparer le mal par le moyen ſuivant. En faiſant bêcher pour la premiere fois les terreins qui n'ayant pas été inondés avoient fourni à la végétation de ces grains, il fit ramaſſer toutes celles des plantes que l'on enlevoit avec la bêche pour éclaircir la plantation. Après avoir coupé la ſommité de leurs feuilles & les extrémités de leurs racines, il les fit replanter dans des terres où des grains de la même eſpece étoient morts par l'effet de l'eau ou de l'humidité ſurabondante: elles furent tranſplantées à la maniere ordinaire des herbages de jardins, ayant fait auparavant labourer, herſer & préparer le terrein. Cette opération fut faite le 10 Juin; & quoique la nouvelle plantation ait eu, auſſi-tôt, à eſſuyer un tems ſi ſec que les plantes paroiſſoient mortes: une pluie ſurvenue plus de 20 jours après, leur a redonné tant de vigueur qu'elles ont été beaucoup plus belles & plus fournies que celles qui n'avoient point été tranſplantées, & elles n'ont pas été attaquées de vers. Ce ſuccès fait voir que dans les printems pluvieux où les grains de la ſaiſon ſont ſujets à être détruits par des inſectes ſoûterreins, le dommage pourroit être réparé par la même opération. L'expérience demande à être répétée pluſieurs fois, dans pluſieurs terreins, avec le plus grand ſoin;

& il faut qu'à l'exposé le plus détaillé des travaux, du tems, du succès, on joigne un état des dépenses qu'elle aura entraînées. Un journée d'un Payſan a ſuffi dans la premiere expérience.

I I.

Inventions & Avis.

1°. On fait dans la Fabrique de ſavon privilégiée de Pfoerten en Baſſe-Luſace, un *eſprit de ſavon* qui ayant été ſoumis à l'examen de la Faculté de Leipſick, a été approuvé comme un ſpécifique pour toutes ſortes de bleſſures, pour les tumeurs provenant de quelque violent effort, de chûte ou de coups; pour les contuſions, les enflûres, les bleſſures, les corps, la crampe, l'enrouement, la goutte même. On s'en ſert auſſi pour ſe laver; il ôte les taches du viſage &c.

2°. L'Entrepreneur de la Fabrique de ſavon de Mayence a trouvé une compoſition avec laquelle il fait des chandelles qui tiennent le milieu entre celles de ſuif & celles de cire, comme les nouvelles chandelles de Tours que nous avons ci-devant annoncées. Toutes les matieres à éclairer ſont aujourd'hui ſi cheres en Allemagne, que cette découverte devient intéreſſante du moins pour l'Inventeur.

3°. L'on a demandé à l'un des Correſpondans que nous avons en Allemagne, des éclairciſſemens ſur les moyens d'établir dans ce pays des Fabriques, ſur-tout de ſavon. Voici les avis que l'on peut donner à cet égard. Rien n'eſt plus aiſé dans l'Empire, & principalement dans les petits Etats où l'on prétend encourager le commerce en reſſerrant l'induſtrie, que d'obtenir des privileges excluſifs pour l'établiſſement des Fabriques de toute eſpece. Mais ces privileges ne ſont, pour les Entrepreneurs, d'aucune utililté, paace que les Etats voiſins n'y ont aucun égard, qu'il faut paſſer par leurs débouchés, & que chacun a ſes réglemens de commerce & privilégie les fabriques. De loin, les perſpectives ſont très-belles; l'on n'apperçoit pas les précipices cachés tout autour, & l'on s'y jette aveuglément. Quelques François ont réuſſi à la faveur d'heureuſes circonſtances; mais il y en a une foule qui ſe repentent d'avoir porté leur induſtrie & leurs fonds hors de leur Patrie; & il ne ſeroit pas difficile d'en raſſembler plus de vingt mille qui y retourneroient aujourd'hui meilleurs Citoyens que jamais.

Quant aux Fabriques de ſavon, elles ſont aſſez nombreuſes en Allemagne: il y en a à Manheim, à Francfort, à Hanau &c: mais dans beaucoup d'endroits, la ſûreté du débit manque. Nous avons donné ci-devant les prix de différentes matieres à Mayence, pour ſervir à peu près de regle, & nous avons dit que le ſavon de Marſeille ne s'y débitoit point à cauſe de ſa cherté. La livre de ſavon blanc y coûte de 8 à 14 kreutzers, & le noir à proportion. Celui de Cologne eſt regardé comme le meilleur du pays, ſans être le plus cher. Il n'y a point de commerce de ſoude; il faut que les Fabricans qui s'en ſervent la faſſent venir de Hollande. On n'employe guères que de la potaſſe qui coûte 10 à 15 rixdales.

Quant aux entrepôts de marchandiſes que des François voudroient établir en Allemagne, la choſe eſt beaucoup plus aiſée. L'Auteur de cet avis contribuera de toutes ſes forces, & ſans autre intérêt que celui d'être utile, à les ſeconder, à étendre les branches de leur commerce, & à leur procurer des Correſpondans & des Commiſſionnaires ſur l'intelligeuce & la fidélité deſquels on pourra compter.

MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois de Décembre 1771 & Janvier 1772 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 5 Décembre 1772, au Samedi 9 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 à 26 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14 l. 10 ſ., 15 à 16 l.; l'orge, de 10 liv., 10 l. 15 ſ. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 5 Décembre 1772 au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 ſ., 23 à 24 l. 10 ſ.; *idem* au Port de la Greve, 21 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 12 Décembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Décembre 1772.*

	H	ß		
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98	5		once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	15		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	52			
Piaſtres à	49	5		

CHANGES DE PARIS, *du 12 Décembre 1772.*

Amſterdam	55 1/8	
Londres	30 15	16e
Hambourg	184 3/4	
Madrid	15 6 à 5 6	
Cadix	15 4	
Livourne	96	
Gênes	94	
Lyon, *Saints*	au pair.	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Jeudi* 10.	*Vendredi* 11.	*Samedi* 12.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1390	1390 87 1/2 . .	1387 1/2 85 87 1/2 .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	300	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 9 Déc. 1772.		Du Jeudi 10.		Du Vendredi 11.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix prem. mois 1772.	D.	Courmont, ſix p. mois 1772.	F.	Rouillard, ſix p. mois 1772.	H.
Roytier, *idem.*	J.	Deſchapelles, *id.*	G.	Lempereur, *idem.*	J.
Gautier, *idem.*		Nau, *idem.*	J.	Boſcheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*	L.	S. Janvier, *id.*	M.	Penchain, *id.*	L.
Deſplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	Z.
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .		. . . . .	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 12 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Novembre.*

LA pêche a été si abondante sur nos côtes qu'à peine a-t-on eu assez de barils & de tonneaux pour contenir le poisson.

Les greniers des Villes frontieres & de l'intérieur du Royaume se rempliſſent journellement de grains. Le zele des Commerçans a suffi pour ne rien laisser à desirer au Prince & aux Peuples.

Pendant l'absence du Roi, le Ministere travaille à divers réglemens pour l'Agriculture, le Commerce, la Police & la Marine.

Les principaux Habitans de la plûpart des Villes sont convenus ensemble de faire les fonds nécessaires pour relever le commerce maritime, assurés comme ils le sont de la protection que le commerce demande.

La suppression ou la translation des Fêtes a été ici aussi agréable au Peuple, qu'elle a paru révoltante dans d'autres pays.

DANEMARCK.

D'HELSINGOR, *le* 18 *Novembre.*

La liste des vaisseaux de toutes grandeurs arrivés dans le Sund du 7 au 14, monte à 64. Les vents contraires ont arrêté la navigation pendant quelques jours; & plusieurs bâtimens ont échoué en divers endroits.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 24 *Novembre.*

Par l'Ordonnance du 3 de ce mois, non-seulement le transport des grains de Province à Province est libre dans les Etats Héréditaires, mais encore l'importation des bleds étrangers: mais l'exportation est défendue sous des peines très-severes.

DE LEIPSICK, *le* 24 *Novembre.*

Le sieur d'Oben, Mᵉ. Serrurier à Hertzberg, vient de recevoir le Prix proposé pour l'Inventeur de la meilleure brouette ou autre petite voiture semblable, propre à transporter les plus grands fardeaux avec le moins de force humaine. On auroit souhaité comparer son invention avec une brouette d'un Curé de Dauphiné, ci-devant annoncée: mais les invitations que l'on a faites n'ont procuré ni le dessein ni le modele de cette derniere machine.

La petite vérole fait beaucoup de ravages dans les Provinces où l'on a craint que l'inoculation n'en fit.

DE FRANCFORT, *le* 25 *Novembre.*

Les Lettres-Patentes données à Postdam le 22 Octobre pour l'érection d'une Compa-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

gnie maritime de commerce contiennent les diſpoſitions ſuivantes.

A dater du 1 Janvier 1773, aucun vaiſſeau ſoit du pays ſoit étranger ne fera vente ou achat de ſel dans les Etats de S. M. P., s'il n'appartient à cette Compagnie, ou s'il n'eſt employé pour ſon compte.

La Douane de Vordan ſera l'étape de tout le commerce ſur la Viſtule.

La Compagnie jouira vingt ans de ſon privilege: ſon fonds ſera de 1,200,000 riſd. en 2400 actions dont une partie pour S. M. Ce nombre pourra être augmenté à l'avenir. Les Etrangers comme tous les Nationaux auront la liberté de s'intéreſſer dans cette Compagnie. Les Intéreſſés auront rang du jour où ils auront pris leurs actions. Les Etrangers ne ſeront point ſoumis au droit d'aubaine. Les actions ſont declarées effets commerçables. Il y aura pour ces actions un comptoir d'eſcompte. La Direction générale de la Compagnie aura ſon ſiege à Berlin. Chaque action rapportera un intérêt de dix pour cent ; l'excédent du produit ſera partagé en dividendes à la fin de chaque année. Il eſt pourvu au rembourſement du capital à l'expiration du privilege. On ne pourra ſaiſir les actions, effets, papiers, penſions des Intéreſſés. Il n'y aura point de jours de grace pour les lettres de change des débiteurs de la Compagnie.

La Société privilégiée pour le trafic du ſel étranger livrera le ſel aux entrepôts de la Compagnie de Pruſſe & dans les lieux ſpécifiés; & il ſera payé dans ces entrepôts par une caiſſe établie à cet effet.

La Compagnie fera excluſivement l'achat de la cire, en payant les droits déjà exiſtans ſur cette matiere. Elle établira une blanchiſſerie. Le bois qui arrivera par l'Oder pour les conſtructions ſera exempt des droits impoſés. La Compagnie aura des chantiers à Mémel & à Stettin. Elle dépendra immédiatement du Roi. Il lui eſt permis d'armer pour la ſûreté de ſon commerce, mais avec défenſe de prendre à ſon ſervice des Soldats nationaux &c. &c. &c..

ITALIE.

DE LIVOURNE, *le 17 Novembre.*

Entre différens bâtimens qui ont verſé, ces jours derniers, des grains dans notre Port, il y a eu un bâtiment Hollandois venant d'Archangel avec un chargement de froment & de ſeigle pour le compte de nos Négocians. Tous les pays à grains contribuent à l'envi à nous approviſionner.

On mande de Naples que les Provinces de Bari & de Lecce promettent une abondante récolte d'huile, mais qu'en même tems celle du vin y a été fort modique.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 26 Novembre.*

Ce matin, S. M. a recommandé à l'attention du Parlement les affaires de la Compagnie des Indes & la cherté des denrées. Il y a déjà un plan tout formé pour réduire les prix des ſubſiſtances. On dreſſe auſſi un projet de réglemens pour les Marchés de Londres. Il eſt remarqué que les Importateurs de grains ont été fort dégoûtés de ce commerce par les grandes pertes qu'ils ont eſſuyées dans les deux dernieres années d'importation, faute de débit avantageux dans le Royaume & d'iſſue au dehors. Le Peuple eſt ſi accoutumé à ne manger que du pain du meilleur bled, qu'on commence à peine à eſſayer de tirer d'autres matieres une ſubſiſtance ſemblable. On a éprouvé que le bled d'Inde mêlé avec de la farine de froment formoit un pain ſain & ſavoureux. Si cette méthode prend, & que l'importation de ce bled ait lieu, ce ſera un moyen de diminuer la cherté du pain. La ville de Canterbury a recommandé à ſes Repréſentans de pourſuivre avec les plus grands efforts la réduction du prix des denrées. On prépare une Requête pour demander au Parlement la franche importation du riz à l'uſage de certaines Manufactures. Les Chandelliers ſe ſont plaints auſſi de monopole ſur les ſuifs ; ils ont demandé au Lord Maire que cet objet fût mis en délibération au Conſeil Commun & porté au Parlement.

Il y a eu des débats très-vifs à l'Aſſemblée de la Compagnie des Indes ſur le choix des Surintendans ; & les Propriétaires ſont ajournés à demain pour approuver ou rejetter par la voie du ſcrutin les perſonnes propoſées par les Directeurs.

Dans le courant de la derniere ſaiſon, il eſt arrivé des Indes 28 vaiſſeaux.